



Monsieur,

*Vous me faites part dans votre courrier du 12 octobre de votre mécontentement concernant les solutions adoptées par le Conseil Général, à ma demande pour sécuriser et réguler la circulation sur le CD 13.*

*Si ce qui a été mis en place a permis de dévier vers la zone d'activité une partie non négligeable du trafic, je ne pense pas que nous puissions aller plus loin sans risquer de créer une paralysie de la circulation aux heures de pointe, une situation qui serait, pour l'environnement, une cause supplémentaire de nuisances.*

*Concernant votre demande de contrôle des échappements, sachez que la Police Nationale en effectue régulièrement dans le cadre de campagnes régionales. Pour ces opérations, elle privilégie des sites où le stationnement est facilité par la proximité d'un parking.*

*Enfin, sur le contrôle de la vitesse et la répression des comportements dangereux, je vous confirme une fois encore que des contrôles ont lieu régulièrement.*

*Avec mes sentiments dévoués.*

Georges Mougeot



Maire de Maurepas